



France Hydravion - Newsletter février 2010

Envoyée à 540 destinataires

Chers amis,

Comme annoncé précédemment, la réunion du groupe de travail "Hydravation" s'est déroulée le 9 février à Issy les Moulineaux, sous l'égide de la DGAC et de l'Aéro-club de France. France Hydravion était représenté par Jean François-Monier, co-fondateur de notre rassemblement.

Ce premier contact très positif a permis d'esquisser les différents chantiers conditionnant le renouveau d'une hydravation de loisir en France

Soyons réalistes, les inerties et les obstacles seront nombreux, c'est pourquoi nous devons continuer à améliorer notre expertise pour mieux avancer en créant des hydrosurfaces, pour l'instant dans le cadre de la réglementation existante.

Parallèlement Les événements de ce premier semestre se précisent :

Commémoration du centenaire de l'hydravation mondiale :

Cette commémoration se déroule sur plusieurs jours :

1. Inauguration de l'exposition Henri Fabre, en zone protégée de l'aéroport de Marseille-Provence (voir carton en p.j., les inscriptions sont malheureusement closes). Les participants à la table ronde sont : Lois Fabre, Hubert Fabre, Robert Feuillo, Pierre Sparaco, André Turcat, Bernard Daurat et Olivier Ripoché
2. Plusieurs manifestations organisées par les villes de Martigues et Chateauneuf-les-Martigues (voir p.j.)
3. Une présentation de la réplique de l'"hydroaéroplane" de Henri Fabre, construite par l'association Fabre 2010
4. France Hydravion s'est associé au comité Henri Fabre pour tenter d'organiser un simple rendez-vous des hydros, invités à bras ouverts par la ville de Martigues . A cette occasion, nous assistons à un extraordinaire déploiement de parapluies administratifs que nous ferons remonter à Paris, pour preuve que la tâche de renouveau de l'hydravation est impossible sans une refonte des textes et des mentalités locales.

Biscarrosse : Le site Internet du rassemblement est partiellement réouvert pour la manifestation du weekend de l'Ascension : <http://www.francehydravion.org/content/biscarrosse-2010>

Fly-in LFBK : Le gestionnaire/maire de l'étang d'Herculat ayant donné son accord, ce plan d'eau situé à 15 km au nord de l'aérodrome de Guéret-Montluçon sera disponible comme plateforme occasionnelle ULM. Une demande est en cours pour faire agréer le lac de Rochebut comme hydrosurface (temporaire avion) Il y aurait là une belle opportunité pour les amphibiens de familiariser à notre activité un public d'avertis.

<http://www.francehydravion.org/content/fly-lfbk>

Localisation des membres :

Vous êtes nombreux à vous inscrire sur le site France Hydravion, mais seulement le 1/5ème d'entre nous est positionné sur la carte de localisation des membres : <http://www.francehydravion.org/map/user>

Pour nous permettre d'être plus efficaces et afin d'organiser une coordination régionale, merci de prendre le temps de placer sur la carte le lieu de résidence à partir duquel vous souhaitez exercer l'activité hydro

Appels à compétences - volontariats :

Compte tenu du travail à accomplir, les co-fondateurs et webmasters de France hydravion ont atteint leur limite de disponibilité. Nous faisons donc appel à votre volontariat :

1/ Représentants régionaux ou départementaux :

A la lecture de la carte des membres, il apparaît judicieux de désigner des représentants locaux qui seront en mesure de coordonner les différents partis-prenants de l'hydravation locale. Leur mission sera :

- Prise de contact avec les membres à proximité, coordination, futurs rendez-vous hydro.
- Travail collectif sur les dossiers régionaux d'hydrosurfaces, et développement des connaissances juridiques nécessaires.
- Echanges des informations utiles avec les fondateurs (exemple : Celles qui pourraient intéresser la DGAC)

2/ Devenez "inventeur" d'hydrosurfaces dans votre région !

En complément de l'inventaire en cours par la DGAC, France Hydravion souhaite répertorier le plus grand nombre de sites potentiels pour hydrobases/hydrosurfaces.

Nous invitons tous les membres à nous transmettre les informations les plus précises sur tout plan d'eau qui pourrait convenir à nos activités :

- Coordonnées par un lien direct Google Earth ou en coordonnées géographiques (degrés et centièmes de préférence)
- Dimensions, environnement, espace aérien, infrastructures adaptées (plan incliné), coordonnées de la "personne ayant la jouissance" ainsi que des autres responsables à contacter.

De l'écologie :

Au nom de l'écologie, de nombreux responsables et organismes s'approprient des parts du territoire, dans un surenchevêtrement associatif et administratif coûteux. Il est important de ne pas baisser les bras et de s'informer en détail de caractéristiques d'un site désigné, pour vérifier qu'il nous est opposable.

Par exemple :

- Un site Natura 2000 peut se référer à la "Directive Oiseaux" et/ou (seulement) à la directive "Habitat Faune Flore"
- Un Parc Naturel Régional peut n'être mis en place que pour limiter l'urbanisme d'un espace donné
- D'autres espaces de protection de la nature ne sont, par exemple, définis que pour protéger la nappe phréatique des contaminations chimiques industrielles.

Sauf démonstration contraire, seule les ZPS (Zones de Protection Spéciale, pour les oiseaux en voie de disparition) justifient une interdiction saisonnière de l'activité hydravion, qui rappelons-le, ne fait quasiment pas de vagues et ne pollue pas l'eau ni l'air, plus que ne le fait une berline.

Ceux qui ne comprennent pas (et donc jaloussent) l'hydravation se baptiseront "écologistes" le temps de vous barrer le chemin de manière plus ou moins rationnelle. Plutôt que de baisser les bras, améliorez votre expertise de l'écologie en consultant les différents sites français :

<http://www.francehydravion.org/content/le-r%C3%A9seau-natura-2000-les-diren-les-r%C3%A9serves-naturelles-de-france-les-znieff-etc>

Nous vous souhaitons une belle saison aéronautique et nautique.

Olivier Ripoché

> www.francehydravion.org